



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Laboratoire de la ruralité des Vosges

Fiche action

Action N° 4 : Améliorer l'orientation et l'accès aux formations supérieures des jeunes ruraux

I Situation, contexte :

Les jeunes vosgiens, comme de nombreux ruraux s'autocensurent par rapport aux études supérieures et aux formations d'excellence, en pensant « ce n'est pas pour moi ».

D'autres facteurs, économiques et financiers notamment jouent un rôle important dans ce moindre accès aux études longues, auxquelles ils pourraient prétendre.

Il y a quelques années, et le constat reste vrai aujourd'hui, le Recteur de l'académie de Nancy-Metz avait indiqué que, par rapport à leur taux de réussite au bac, il « manquait » 3 000 jeunes vosgiens à l'université.

Il y a donc nécessité d'identifier le plus finement possible les causes de cette situation pour mieux les combattre :

- le coût des études et du logement dans les villes universitaires (Nancy, Strasbourg, etc) pour les jeunes et leurs parents.
- la méconnaissance de l'ensemble de l'offre de formations supérieures et d'excellence et des débouchés professionnels auxquels elles donnent accès.
- la peur de l'inconnu et de quitter son environnement familial, ce que les sociologues appellent « le syndrome de la bande de copains ».

II Enjeux et objectifs :

Face à cette problématique forte et ancienne, le laboratoire a décidé de conduire une étude avec l'appui de la direction régionale de l'Association pour la formation

professionnelle des adultes (AFPA), pour identifier au plus près les points de blocage et formuler des propositions pour faire évoluer la situation.

Avant même l'orientation pour l'après bac, les stages que doivent faire les élèves de 3^e, sont une première découverte du monde du travail où ils devront s'orienter.

C'est pourquoi des échanges ont été engagés avec les services de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) concernant la facilitation des recherches pour les collégiens devant effectuer un stage professionnel en classe de 3^e. Le projet est en cours de validation, la DSDEN ayant fait part de son souhait d'être un partenaire actif du Laboratoire.

- Constat et diagnostic :

L'étude AFPA partira d'un **état des lieux** comprenant une présentation de l'organisation de l'orientation et de l'information auxquels ont accès les jeunes vosgiens .

Dans ce cadre, l'état des lieux rappellera et questionnera l'organisation des parcours d'orientation existants, en particulier :

- **les principaux dispositifs d'information et d'orientation** existants : conseillers d'orientation, salons et forums, informations faites par les établissements eux-mêmes, par les branches professionnelles, etc.
- La répartition des rôles entre la région/l'Éducation Nationale/le Ministère de l'Agriculture, sera aussi interrogée, sous ce prisme .
- **la formule du «tout numérique»** sera interrogée pour mesurer si elle répond vraiment aux besoins et attentes des jeunes ruraux.
- La question **de la formation continue**, pour les salariés en reconversion, pourra être abordée, au regard de la connaissance par l'AFPA de ce sujet. Elle pourra servir d'effet miroir.
- À partir de ces constats, l'étude affinera la réflexion sur **les difficultés spécifiques des jeunes ruraux** par rapport à cette organisation : distance physique et mentale, accompagnement des élèves et des parents, appropriation de Parcours Sup, etc.
- A noter que les collèges de Liffol le Grand, Neufchâteau et Châtenois bénéficient du dispositif Territoire Educatif Rural : réseau de coopérations autour de l'école comme point d'ancrage territorial à l'échelle d'un bassin de vie.

III Méthode de travail :

- Le cahier des charges a été transmis à la direction de l'AFPA et validé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

- Un comité de pilotage est mis en place pour analyser et valider les propositions de l'étude.

IV Conditions de mise en œuvre-calendrier-budget :

- L'étude a été rendue et présentée au comité de pilotage du laboratoire du 5 octobre 2023.

V Résultats :

- Le groupe de travail dédié et élargi va maintenant réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles mesures répondant aux préconisations de cette étude.

VI Éléments de répliquabilité :

Les préconisations de l'étude pourront être transposables à tous les territoires ruraux, sous réserve d'adaptation à leur spécificité.